

L'RNAPÔTE

NOVEMBRE 1978

N° 58



Responsables :
BASSINNE - BRISACK - JACQMIN - LACROIX - ROBAYE -

Bavernet

Vraiment, cette fois, je n'ai pas la plume.

Mais le silence m'est interdit.

Aussi, vais-je profiter de ce manque d'inspiration pour livrer à votre pensée une poésie d'un merveilleux poète belge qu'est Maurice Carême. Je parie d'ailleurs que vous ignorez la date de lecture de votre dernier poème...

BONTE.

Il faut plus d'une pomme
Pour remplir un panier
Il faut plus d'un pommier
Pour que naisse un verger
Mais il ne faut qu'un homme
Pour qu'un peu de bonté
Luise comme une pomme
Que l'on veut partager

Arlequin.

* * *

La Compagnie des Pilou présente le SAMEDI 2 DECEMBRE 1978 à 20 heures à la salle "La Concorde", une comédie bouffe, en trois actes de Roger Duhautbois

L'OME DE M'COUSENE.

N'oubliez pas ce rendez-vous.

* * *

Aux " 3 X 20 "

Pensez à votre toute prochaine réunion fixée au JEUDI 16 NOVEMBRE à 2 heures à "La Concorde".

Quelques-uns d'entre vous n'ont pas réglé leurs cotisations jusqu'en décembre inclus; ils seraient gentils de le faire soit à la réunion, soit chez un des membres du Comité. Bien cordial merci.

Le Comité.

* * *

SAINT NICOLAS sera à Ernage, pour tous les enfants du village de 0 à 12 ans, le DIMANCHE 10 DECEMBRE.

Il vient un peu plus tard que le jour de sa fête afin de ne pas être trop pressé par son beau travail et pouvoir se consacrer à ses petits amis tout un après-midi, de 14 heures 30 à 18 heures.

Avec lui, nous aurons l'occasion de voir tout un spectacle préparé par l'école gardienne, l'école communale et le patro.

Vous aurez l'occasion d'assister à des jeux pour petits et pour grands avec de très beaux prix.

Oyé les enfants... préparez déjà une belle chanson pour Saint Nicolas. Et pour participer au grand crochet "INTER RUE" venez, ce jour là, avec le disque que vous chantez. N'OUBLIEZ PAS.

Etudiez bien vos leçons à l'école pour le grand jeu "CONNAISSANCES SCOLAIRES".

Saint Nicolas attendra aussi quelques bonnes équipes d'adultes pour jouer aux jeux "VILLAPHONIQUE", "LES GROS CALIBRES" "LES VRAIS WALLONS" et "LE CHAPEAU D'ANE".

Un ou deux invités surprise seront aussi de la partie.

Ce bel après-midi, à passer ensemble et avec SAINT NICOLAS, dites bien à papa et maman de le marquer en GRAND dans leur agenda... et qu'on se le dise jusqu'au 10 DECEMBRE.

Cette manifestation est organisée par l'A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION, au nom du COMITE DES FETES.

* * *

COMITE DES FETES.

Le mois de novembre n'est pas précisément le moment choisi habituellement pour vous parler de la fête. Mais, cette fois, en vue de la préparation des festivités 79, le Comité des Fêtes a déjà choisi son thème. Et c'est là que vous intervenez.

"LA BELLE EPOQUE", cela vous dit sûrement quelque chose. C'est le thème de ERNAGE RENCONTRE 1979.

A cette occasion, nous voudrions réaliser une exposition qui regroupera toutes sortes de choses ayant appartenu à la période allant de 1900 à 1930.

Par "CHOSE", il faut entendre des objets dont l'usage est révolu, qui sont rares, curieux, etc...

Ces objets s'étendent évidemment aux photos, affiches, journaux, peintures, vêtements, etc...

A VOUS de faire travailler votre imagination pour allonger la liste.

Cette exposition, c'est VOUS qui la réaliserez en nous confiant le ou les objets qui méritent d'être montrés. Fouillez les endroits de votre maison qui peuvent cacher "LA CHOSE" rare, curieuse. En cas de découverte ou si possédez déjà de quoi servir notre projet, faites-le savoir à un membre du Comité exécutif qui en prendra bonne note.

Le Comité Exécutif a subi un changement important que je vous fais connaître.

Dorénavant, il sera composé de 13 membres se répartissant de la manière suivante :

- Rapid Ernageois : 3 membres : Maurice HINCQ - Relations publiques
Jacques OTJACQUES - animation
André AMONT
- Royale Pelote Gembloux-
Ernage : 3 membres : Georgette NOEL - Publicité
Robert NOEL - Buvette Chapiteau
Christian MATHY
- Groupe de membres n'appartenant pas à une des deux sociétés sportives:
7 membres : Geneviève BRISACK - Trésorière
Marie-Christine DUFRASNE - Secrétaire
Maudine GREVILLIERS
Francine LUXEN - Relations Publiques
André JACQMIN - Restaurant - Décoration
Omer VITLOX - Vice-Président
Problèmes techniques
Walther BASSINNE : Président - Coordination

Comme vous pouvez vous en rendre compte, Jean LACROIX, président depuis la création du Comité des Fêtes en 1973, n'apparaît plus dans cette liste. Il a remis sa démission et c'est bien dommage car il était bien à sa place à ce poste. Il me lègue une tâche difficile dont il s'est toujours acquitté avec honneur. Je lui rends hommage, en espérant pouvoir en faire autant.

Christian BRISACK nous quitte également mais la trésorerie restant dans

la famille, il pourra encore nous faire profiter du fruit de son expérience.
Liliane LARDINOIS cesse aussi ses activités au sein de l'exécutif.
Qu'ils soient tous trois remerciés pour leurs prestations de plusieurs années dans des organisations où tout ne fut pas toujours simple et facile.

Nous accueillons trois nouveaux membres. Je devrais dire "nouvelles" puisqu'il s'agit de trois femmes : Geneviève, Francine et Claudine.
Bienvenue et bon courage parmi nous.

Walther BASSINNE.

* * *

RAPID ERNAGEOIS.

Le temps passe vite ! Nous voilà déjà au tiers du championnat.
En Division III, l'équipe I vogue au milieu du classement et elle ne doit qu'à quelques revers malheureux de ne pas occuper une place plus en vue.
Il ne faut cependant pas désespérer car jamais le team ernageois n'a été ridiculisé et c'est bon signe.

L'équipe ernageoise qui a pris le meilleur départ est sans conteste l'équipe III qui n'a subi qu'un seul revers et n'est qu'à un point du leader. Il n'y a aucune raison pour que cela ne continue pas et peut-être peut-on considérer la montée en division IV comme un raisonnable objectif.

Il m'est bien difficile de vous parler de l'équipe II car je n'ai pas souvent l'occasion de la voir évoluer. Mais je pense qu'il ne faut pas seulement se baser sur les résultats mais bien sur l'excellente ambiance de camaraderie qui règne dans ce team et qui est un objectif du Rapid.

Amis Ernageois, cochez dans votre agenda la date du 9 DECEMBRE : c'est celle du bal du Rapid qui aura lieu à la salle "La Concorde" dans la terrible ambiance que tous les habitués connaissent.

M.B.

* * *

LE REGIME PARTICULIER DE SECURITE SOCIALE.

Après la dernière guerre, sous la pression des événements et à la suite des contacts qui avaient eu lieu dans la clandestinité entre employeurs et syndicalistes, la Belgique adopta une politique plus poussée en matière de sécurité sociale. L'arrêté-loi du 28 décembre 1944 institua un Office national de sécurité sociale chargé de percevoir les cotisations des employeurs et des travailleurs et d'en répartir le produit en vue de contribuer au financement des risques liés à l'instabilité de l'emploi, à la maladie et l'invalidité, à la vieillesse. Plus tard furent intégrés dans le système, le régime des vacances annuelles et celui des allocations familiales.

Ainsi, les travailleurs du secteur privé obtinrent une protection sociale qui se rapprocha considérablement de celle acquise par les agents de l'Etat nommés à titre définitif.

Néanmoins, comme nous l'exposerons plus en détail dans les numéros suivants, les modalités de la protection sociale applicables dans le secteur privé et à l'Etat restent dissemblables.

L'agent de l'Etat et le stagiaire soumis au statut du 2 octobre 1937, qu'ils fassent partie du personnel administratif ou du personnel ouvrier, sont uniquement assujettis au régime commun des soins de santé. La pension, l'invalidité, les congés, les accidents de travail sont réglés par le statut ou des lois particulières. Le régime commun des allocations familiales leur est applicable, mais suivant un mécanisme différent et quelques règles particulières; quant au système nouveau des crédits d'heures, jusqu'à présent ils n'en bénéficient pas. (à suivre)

Eugène DEHOUX

Réunion de travail et d'information avec le Collège des Bourgmestre et Echevins du 23 octobre 1978 à 20 heures à la Salle "La Concorde".

COMPTE RENDU :

Le Collège était représenté par Messieurs MARCHAL Robert, BOUFFIOLUX Gérard, MARTIN Raymond et le Docteur BOXUS.
Messieurs PHILIPPIN et PAULUS étaient excusés.

Les Ernageois étaient représentés par une cinquantaine de personnes.

La réunion s'est ouverte par un bref rappel des pouvoirs du Collège par Monsieur BOUFFIOLUX, qui fit notamment remarquer que ceux-ci sont accordés au Collège et non au Bourgmestre ou aux Echevins pris individuellement dans le cadre de leurs attributions. Les pouvoirs de décision sont donc la seule compétence du Collège.

Sujets soulevés :

* L'entretien des sentiers laisse à désirer.

Réponse : M. MARCHAL répond qu'il est prévu, au plan de travail, l'aménagement et l'élargissement des sentiers d'Ernage au cours du mois de Novembre et du mois de décembre 1978.

* La question d'une permanence administrative est soulevée.

R. Une permanence peut être rétablie moyennant une demande en masse de la part des Ernageois.

* En juin 78, une plainte a été déposée à la police de Gembloux dénonçant la pollution des eaux de l'Ernage à partir du Dicquet par le dépôt de déchets de pétrole. Aucune suite n'a encore été donnée et les actes de pollution continuent.

R. Il est pris note par M. MARCHAL qui verra où en est cette affaire avec le Commissaire de Police.

* Le chemin reliant Ernage à Gembloux par la campagne et passant par la ferme Bolgius est en mauvais état. De même, le chemin du "Bon Dieu de Gembloux" n'est plus praticable par les promeneurs.

R. M. MARCHAL avisera l'échevin des travaux, M. PAULUS, de cette demande tendant à aménager la voie carrossable sans l'élargir et de faire en sorte que le chemin du "Bon Dieu de Gembloux" soit accessible aux piétons.

* Lorsque survient un orage, l'afflux d'eau provoque des inondations et l'apport important de boues en plusieurs endroits du village et, notamment, près de la petite école et rue de Noirmont.

R. Le problème sera examiné sérieusement.

* Il est fait état des difficultés d'accès du village en temps de brouillard, la nuit, à la Nationale 4.

R. M. MARCHAL a obtenu de l'administration des Ponts et Chaussées le placement d'un éclairage du type autoroute depuis les casernes jusque "Maugrétot".

* L'éclairage permanent de la tour de l'Eglise et du Presbytère, à l'instar de l'éclairage public sera réalisé à la demande des responsables de l'A.S.B.L. Ernage Animation et, ce, pour mettre en valeur ces deux monuments qui agrémentent notre localité.

* Il est demandé l'installation de passage piétonnier aux deux écoles.

R. Le nécessaire sera fait.

* En l'absence de plaine de jeux à Ernage, le ballodrome peut servir d'aire de jeux en attendant des dispositions plus élaborées.

* Le terrain vague bordant le ruisseau côté nationale 4 et planté de peupliers constitue un véritable nid à vermines.

R. L'expropriation et l'aménagement pourraient être envisagés en vue d'y faire installer, entre autre, une plaine de jeux.

* Il est fait état de l'absence de matériel de gymnastique dans les écoles communales.

R. Au budget 1979, il sera prévu des crédits pour l'acquisition d'un tel matériel.

* La salle "La Concorde" est exploitée par une société sportive. Pour que cette salle puisse continuer à fonctionner, des aménagements doivent être prévus, surtout en ce qui concerne le respect des prescriptions en matière de sécurité. Cette construction est utilisée par la majorité des sociétés d'Ernage ainsi que par les écoles communales qui y effectuent leurs séances de gymnastique.

Les pouvoirs publics ont marqué leur accord pour que ces aménagements soient supportés, en partie, par eux, moyennant la constitution d'un dossier adéquat et des garanties d'exploitation de la part du propriétaire. Ces conditions étant remplies, une première intervention a été accordée. Il reste une deuxième intervention qui aurait dû être exécutée. Il semble qu'un accroc soit survenu dans la hiérarchie.

R. Ce litige sera réglé au mieux.

* Le groupement des Anciens Combattants demande la participation des enfants des écoles lors des funérailles d'un patriote.

R. La procédure est rappelée. En principe, pareille demande est toujours acceptée.

* L'A.S.B.L. Ernage Animation regroupe toutes les sociétés culturelles d'Ernage. Or, les subsides accordés sont ridiculement bas.

R. Il sera remédié, autant que possible, à cet état de choses. Toutefois, pour 1979, étant donné les restrictions budgétaires imposées par les instances supérieures, il sera difficile d'augmenter les subsides dans des proportions raisonnables.

* Une cabine publique de téléphone est sollicitée.

R. La question a été envisagée il y a deux ans, mais les exigences de la R.T.T. étaient telles que le projet a été suspendu.

* Il est fait état du manque fréquent de pression de l'eau de distribution et de sa coloration rouge.

R. Le problème sera envisagé avec la Société de Distribution et remède y sera apporté.

* Les riverains de la "Malnourri" se plaignent du mauvais écoulement des eaux de pluie, surtout lors d'orage et demandent l'aménagement de l'entrée du chemin.

R. Le problème est envisagé et l'entrée du chemin sera pavée et aménagée.

* Le chemin "Grand Cortil" dessert trois riverains. Ce chemin a été rendu carrossable aux frais d'un des utilisateurs et l'entretien est assuré par les utilisateurs mais nécessite régulièrement un nouvel apport de gravier. Il est demandé, en conséquence, que l'asphaltage de ce chemin soit réalisé sur la partie carrossable.

R. Le cas sera étudié.

* Les riverains se plaignent du dépotoir situé près du cimetière.

R. La police sera avisée de la chose.

* La signalisation routière devrait être revue dans l'agglomération. De même, il est demandé de voir ~~en~~ même temps le problème de la vitesse et du bruit provoqué par les véhicules à moteur.
R. Il s'agit d'un problème de la police qui sera avisée de ces différentes remarques.

* Un centre de dépistage du cancer fonctionnera à Gembloux dès le mois de novembre au C.P.A.S., rue Chapelle Marion.

Il est accessible à tous : pour les femmes à partir de 30 ans
pour les hommes à partir de 40 ans

N.B. Les personnes qui désirent voir rétablir une permanence administrative peuvent le faire savoir à la rédaction de l'R. NA JOIE qui rassemblera les demandes et les transmettra à l'administration communale.

Ce Compte rendu a été rédigé à l'initiative de l'A.S.B.L. par Walther Bassinne.